



*Paysage et développement durable:
les enjeux de la Convention européenne
du paysage*

Paysage et développement durable

**Les enjeux
de la Convention européenne
du paysage**

Version anglaise:

Landscape and sustainable development – Challenges of the European Landscape Convention

ISBN-10: 92-871-5989-0

ISBN-13: 978-92-871-5989-2

Les vues exprimées dans cet ouvrage sont de la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

Tous droits réservés. Aucun extrait de cette publication ne peut être traduit, reproduit, enregistré ou transmis, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit – électronique (CD-Rom, Internet, etc.), mécanique, photocopie, enregistrement ou par quelque moyen que ce soit – sans l'autorisation préalable écrite de la Division de l'information publique et des publications, Direction de la communication (F-67075 Strasbourg Cedex ou publishing@coe.int).

Photo: Jean-François Seguin

«Sur un rivage d'Irlande, The Long Strand, les galets orientent leur diversité comme en hommage à la Convention européenne du paysage»

Couverture réalisée par l'Atelier de création graphique du Conseil de l'Europe
Texte revu, corrigé et mis en page par le Service de la production des documents et des publications (SPDP) du Conseil de l'Europe

Editions du Conseil de l'Europe

F-67075 Strasbourg Cedex

<http://book.coe.int>

ISBN-10: 92-871-5988-2

ISBN-13: 978-92-871-5988-5

© Conseil de l'Europe, juillet 2006

Imprimé dans les ateliers du Conseil de l'Europe

Préface

Adoptée à Florence (Italie) le 20 octobre 2000 sous les auspices du Conseil de l'Europe, la Convention européenne du paysage a pour objet de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages européens, et d'organiser la coopération européenne dans ce domaine. Elle représente le premier traité international exclusivement consacré à l'ensemble des dimensions du paysage européen. Elle s'applique à tout le territoire des Parties et porte sur les espaces naturels, ruraux, urbains et périurbains. Elle concerne donc aussi bien les paysages pouvant être considérés comme remarquables que les paysages du quotidien et les paysages dégradés.

La convention représente une importante contribution à la mise en œuvre des objectifs du Conseil de l'Europe, qui sont de promouvoir la démocratie, les droits de l'homme, la prééminence du droit ainsi que de rechercher des solutions communes aux grands problèmes de société de l'Europe. En prenant en compte les valeurs paysagères, naturelles et culturelles du paysage, le Conseil de l'Europe cherche à préserver la qualité de vie et le bien-être des Européens dans une perspective de développement durable.

Le Conseil de l'Europe a entrepris un travail tendant à examiner et illustrer certains aspects essentiels de la convention: le paysage et

- les approches sociale, économique, culturelle et écologique;
- le bien-être individuel et social;
- l'aménagement du territoire;
- les instruments novateurs;
- l'identification, la qualification et les objectifs de qualité;
- la sensibilisation, la formation et l'éducation;
- les politiques, les programmes internationaux et les paysages transfrontaliers;
- la participation du public.

Cet ouvrage a été réalisé grâce à l'élaboration de rapports par des experts du Conseil de l'Europe et grâce aux résultats des réunions des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, qui ont permis d'illustrer ces mêmes thèmes sur la base d'exemples concrets et de cas pratiques¹. Les différentes publications qui en résultent peuvent donc être examinées ensemble.

Nous remercions MM. Michel Prieur, Yves Luginbühl, Bas Pedroli, Jan Diek Van Mansvelt, Bertrand de Montmollin et Florencio Zoido pour la grande qualité de leur réflexion et de leur apport.

1. Documents T-FLOR 2 (2002) 18 et 18 addendum et T-FLOR 3 (2002) 12. Voir aussi les Editions du Conseil de l'Europe, coll. «Aménagement du territoire et paysage», 72, 2005, et 74, 2006.

Ces rapports ont été présentés à l'occasion de deux conférences des Etats contractants et signataires de la Convention européenne du paysage, organisées avant même son entrée en vigueur, les 22 et 23 novembre 2001 et les 28 et 29 novembre 2002, ainsi que lors de la conférence organisée le 17 juin 2004 à l'occasion de l'entrée en vigueur de la convention². Les représentants des gouvernements et des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales ayant participé à ces réunions ont ainsi pu débattre des questions traitées et accomplir les premiers pas pour une mise en œuvre optimale de la convention.

La caractéristique principale de la Convention européenne du paysage, vouée dans sa globalité au paysage et, en même temps, au paysage dans sa globalité, est notamment l'appel à la valorisation du paysage en tant que marque de l'histoire, berceau de l'identité culturelle, patrimoine commun et reflet d'une Europe plurielle.

La tâche, ambitieuse, est d'une importance majeure pour le devenir du territoire, pour le devenir de notre cadre de vie. Nous exprimons nos vœux de grand succès à tous ceux qui s'engagent pour sa mise en œuvre.

Maguelonne Déjeant-Pons
Chef de la Division de l'aménagement
du territoire et du paysage
Conseil de l'Europe

Enrico Buergi
Président des conférences
de la Convention européenne
du paysage, 2001-2004

2. Documents T-FLOR 1 (2001) 19, T-FLOR 2 (2002) 27 et T-FLOR (2004) 15.

Sommaire

1. Paysage et approches sociale, économique, culturelle et écologique

Préambule de la convention

Michel Prieur, expert auprès du Conseil de l'Europe

Introduction.....	11
1.1. Les finalités de la convention.....	13
1.1.1. Le bien-être de tous.....	14
1.1.2. Le développement durable.....	15
1.2. Les principes de la convention.....	18
1.2.1. Le principe d'intégration.....	18
1.2.2. Le principe de cohérence.....	21
1.3. Les instruments indispensables.....	23
1.3.1. Les instruments institutionnels.....	23
1.3.2. L'information et la participation.....	25

2. Paysage et bien-être individuel et social

Préambule de la convention

Yves Luginbühl, expert auprès du Conseil de l'Europe

Introduction.....	33
2.1. Bien-être individuel, bien-être social.....	34
2.1.1. Bien-être individuel.....	36
2.1.2. Bien-être social.....	37
2.2. Paysage et bien-être.....	38
2.2.1. Paysage et bien-être individuel corporel.....	38
2.2.2. Paysage et bien-être individuel spirituel.....	42
2.2.3. Paysage et bien-être matériel.....	43
2.2.4. Paysage et bien-être social.....	44
2.3. Les paysages contemporains sont-ils producteurs de bien-être individuel et social?.....	46
2.3.1. La rationalisation des activités destinée à permettre des gains de productivité.....	47
2.3.2. La recherche du profit immédiat et/ou la logique de la vitesse.....	48
2.3.3. La disparition des cultures de la nature au profit de cultures techniques ou de cultures du virtuel.....	50
2.3.4. La difficulté de mise en œuvre de la participation citoyenne.....	51
2.3.5. La tendance à la monétarisation des biens non marchands.....	51
2.4. Les apports de la Convention européenne du paysage au bien-être individuel et social.....	53
Conclusion.....	54

3. Paysage et aménagement du territoire

Article 5 de la convention

Florencio Zoido Naranjo, expert auprès du Conseil de l'Europe

Introduction.....	59
3.1. La pratique de l'aménagement du territoire.....	61
3.2. Synergies entre paysage et aménagement du territoire.....	68
3.3. Le paysage dans les instruments d'aménagement du territoire de différentes échelles.....	72
3.3.1. L'échelle européenne.....	73
3.3.2. Les échelles nationale et régionale.....	77
3.3.3. L'échelle locale.....	81

4. Paysage et instruments novateurs

Article 6 de la convention

Bertrand de Montmollin, expert auprès du Conseil de l'Europe

Introduction.....	91
4.1. Présentation d'expériences.....	93
4.1.1. L'expérience de la Suisse.....	94
4.1.2. L'expérience de l'Italie.....	95
4.1.3. L'expérience de la Slovénie: aménagement du territoire et développement durable.....	100
4.1.4. L'expérience du Royaume-Uni: aspects de la caractérisation et de la qualification du paysage.....	101
4.2. Vers la mise au point d'instruments novateurs.....	102

5. Paysage et identification, qualification et objectifs de qualité

Article 6 de la convention

Yves Luginbühl, expert auprès du Conseil de l'Europe

Introduction.....	109
5.1. Identifier, qualifier les paysages, élaborer des objectifs de qualité paysagère: un cadre politique nouveau.....	109
5.1.1. Identification.....	110
5.1.2. Qualification.....	111
5.1.3. Objectifs de qualité paysagère.....	112
5.1.4. Ressources culturelles et naturelles.....	113
5.2. Identifier, qualifier les paysages, élaborer des objectifs de qualité paysagère: des méthodes efficaces et novatrices.....	115
5.2.1. Méthodes d'identification et de qualification des paysages.....	115
5.2.2. L'élaboration des objectifs de qualité paysagère.....	123
Conclusion.....	125

6. Paysage et sensibilisation, formation et éducation

Article 6 de la convention

Bas Pedroli et Jan Diek Van Mansvelt, experts auprès du Conseil de l'Europe

Introduction.....	129
6.1. Sensibilisation, éducation et formation pour des paysages vivants	131
6.1.1. Rapport au paysage et engagement à son égard.....	131
6.1.2. Education et formation pour valoriser les ressources humaines	133
6.2. Les dimensions multiples du paysage	139
6.2.1. Le paysage, une notion récente pour la connaissance et pour la gestion	139
6.2.2. Le paysage factuel, le paysage juste et le paysage réel.....	140
6.2.3. Le paysage naturel, le paysage social et le paysage culturel.....	141
6.2.4. De l'identité, du caractère, de la culture et de l'apparence physique...	145
6.2.5. Compatibilité des perceptions du paysage	147
6.3. Conséquences pratiques	148
6.3.1. La force des exemples.....	148
6.3.2. Renseignements élémentaires indispensables sur les paramètres pertinents	149
6.4. Vers l'action	150
6.4.1. Questions et réponses préliminaires.....	150
6.4.2. Exécution.....	151
6.5. Synoptique: la Convention européenne du paysage, un paradoxe?	151
Bibliographie complémentaire.....	152

7. Paysage, politiques et programmes internationaux, et paysages transfrontaliers

Articles 7, 9 et 12 de la convention

Michel Prieur, expert auprès du Conseil de l'Europe

Introduction.....	155
7.1. L'intégration du paysage dans les politiques et programmes internationaux.....	156
7.1.1. Les relations avec les autres conventions.....	156
7.1.2. Les modalités de mise en œuvre de l'intégration.....	161
7.2. Les paysages transfrontaliers	166
7.2.1. Les instruments permanents de coopération locale et régionale transfrontalière	166
7.2.2. La coopération transfrontalière ponctuelle.....	169
Conclusion	173

8. Paysage et participation du public

Articles 5 et 6 de la convention

Michel Prieur et Sylvie Durousseau, experts auprès du Conseil de l'Europe

Introduction.....	177
8.1. Les exigences de participation du public selon la Convention européenne du paysage	178
8.2. Les exigences de participation du public selon la Convention d'Aarhus	182
8.3. Le droit applicable en matière de participation dans certains Etats européens.....	185
8.3.1. Le public concerné par la conception et/ou la réalisation des politiques du paysage	186
8.3.2. Les politiques publiques concernées par les procédures de participation en matière paysagère.....	192
8.3.3. Les procédures de participation spécifiques à la mise en œuvre des exigences de l'article 5.c	193
8.3.4. Les procédures de participation spécifiques à la formulation des objectifs de qualité paysagère (article 6.D)	203
8.3.5. Les procédures de participation particulières à un paysage ou à un territoire.....	205
8.3.6. Les dispositifs destinés à favoriser l'émergence d'une culture administrative et citoyenne du paysage.....	209
8.3.7. L'influence du public sur la décision finale.....	211
8.3.8. L'effet des procédures de participation au niveau de l'intégration des préoccupations paysagères dans la mise en œuvre des politiques publiques	213
8.4. Propositions en vue d'améliorer la participation du public en matière de protection, de gestion et d'aménagement du paysage	213
8.4.1. La sensibilisation et l'éducation au paysage	213
8.4.2. La formation et la recherche en matière de paysage	216
8.4.3. Les modalités de la participation en matière paysagère.....	217
8.4.4. L'intégration de la protection des paysages dans diverses politiques sectorielles.....	220
Annexes	
Annexe 1: Questionnaire relatif à la mise en œuvre des articles 5.c et 6.D de la convention.....	223
Annexe 2: Article 6 de la loi constitutionnelle française n° 2003-276 du 28 mars 2003 relative à l'organisation décentralisée de la république, <i>Journal officiel de la République française</i> , 75, 29 mars 2003, p. 5568	225
Annexe 3: Directive 2003/35/CE du 26 mai 2003, prévoyant la participation du public, <i>JOCE</i> , L 156, 25 juin 2003, annexe II.....	226

6. Paysage et sensibilisation, formation et éducation

Bas Pedroli et Jan Diek Van Mansvelt, experts auprès du Conseil de l'Europe

«A. Sensibilisation

Chaque Partie s'engage à accroître la sensibilisation de la société civile, des organisations privées et des autorités publiques à la valeur des paysages, à leur rôle et à leur transformation.

B. Formation et éducation

Chaque Partie s'engage à promouvoir:

- a. la formation de spécialistes de la connaissance et de l'intervention sur les paysages;*
- b. des programmes pluridisciplinaires de formation sur la politique, la protection, la gestion et l'aménagement du paysage, destinés aux professionnels du secteur privé et public et aux associations concernés;*
- c. des enseignements scolaire et universitaire abondant, dans les disciplines intéressées, les valeurs attachées au paysage et les questions relatives à sa protection, à sa gestion et à son aménagement.»*

Article 6 de la Convention européenne du paysage

Introduction

La crise du paysage européen: menaces et possibilités

Bien que les paysages européens soient de plus en plus appréciés comme des espaces de loisirs, ils traversent une crise profonde.

Dans les régions peu accessibles et éloignées, l'abandon des terres se poursuit, laissant les villages désertés, l'infrastructure sans usagers et les terres envahies par la végétation. Souvent, deux options paraissent se présenter alors: créer des zones de conservation de la nature ou des zones de grande monoculture; solution qui engendre toute une série d'effets négatifs pour la diversité écologique régionale, les sols et la qualité de l'eau. Les deux solutions entraînent des besoins de gestion minimes, la première suivant une stratégie de non-intervention et la seconde reposant sur une mécanisation radicale. Dans aucun de ces deux cas, le paysage ne compte pour beaucoup en tant que tel.

A l'opposé de ces tendances, dans les campagnes, il existe une demande évidente d'un développement rural durable, centré sur la culture attentive de l'identité régionale des paysages européens⁹¹. La notion française de «terroir» englobe les caractéristiques culturelles et naturelles du paysage dans le sens esthétique mentionné plus haut. Par la Convention européenne du paysage, le Conseil de l'Europe accepte pleinement la tâche immense de contribuer au développement durable du paysage dans toutes ses dimensions, comme il le déclare dans sa politique: «gestion des paysages» comprend les actions visant, dans une perspective de développement durable, à entretenir le paysage afin de guider et d'harmoniser les transformations induites par les évolutions sociales, économiques et environnementales⁹².

D'un point de vue historique, l'urbanisation peut être envisagée comme une voie d'émancipation par rapport aux forces de la nature brute, intérieurement et extérieurement, émancipation accompagnée inéluctablement d'une séparation et d'une aliénation de la population qui perd ses racines locales et historiques. La liberté et l'indépendance ont eu leur coût mais elles ont eu aussi l'avantage unique de donner conscience aux personnes de leurs responsabilités envers autrui: socialement et écologiquement, en milieu urbain comme en milieu rural. Cette prise de conscience est un préalable nécessaire de l'existence, parmi la population, de la volonté de participer à la recherche de meilleurs moyens de gérer le paysage,

91. Wascher, D. M., *Landscapes and Sustainability. Proceedings of the European Workshop on landscape assessment as a policy tool*, Strasbourg, 25-26 mars 1999, European Centre for Nature Conservation and the Countryside Agency of England, Tilburg, 2000; Wascher, D. M., *The Face of Europe – Policy Perspectives for European Landscapes*, Report on the implementation of the PEBLDS Action Theme 4 on European Landscapes, published under the auspices of the Council of Europe, ECNC, Tilburg, 2000.

92. Convention européenne du paysage, article 1.

garants d'un avenir durable. Peter Bos définit plusieurs étapes ultérieures de participation⁹³, comparables à celles qui sont exposées plus loin dans le présent chapitre. Cependant, la sensibilisation au paysage sommeille souvent à l'état latent dans l'esprit des gens.

La notion de paysage (par opposition à la «nature») n'est évidente qu'à partir du moment où l'individu comprend que le paysage constitue son environnement quotidien, qu'il fait partie de sa culture, en son temps et en son lieu. Alors que la conservation de la nature tend à se préoccuper des espèces et des écosystèmes considérés comme appartenant au monde extérieur, la gestion du paysage nous interpelle plus directement. Elle est donc aussi un sujet moins purement théorique. La prise de conscience du problème du paysage fait partie de notre développement humain. La participation à l'aménagement du paysage peut donc être considérée à la fois comme un droit de l'homme et comme une responsabilité sociale. Moins que la formation de nouveaux experts, c'est l'enrichissement de la capacité humaine de responsabilité, dans un sens humaniste, qui est en jeu.

Il faut trouver les moyens d'introduire les notions ci-dessus à tous les niveaux d'éducation pour faire comprendre suffisamment à l'ensemble de la société quelles qualités les paysages doivent apporter à la société pour permettre le sain développement des personnes⁹⁴. Et à notre avis, il s'agit là aussi d'un préalable nécessaire du développement durable du paysage dont la population a besoin.

Objectifs et structure du document

Le présent chapitre a pour objectif de contribuer à la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage en analysant les grands problèmes et les possibilités en matière de sensibilisation, de formation et d'éducation en rapport avec le paysage, mentionnées aux articles 6.A et 6.B de la convention. L'idée fondamentale est que ceux qui étaient et qui sont encore responsables de la gestion du paysage ont largement déterminé le paysage actuel, par leur conscience et leur conception⁹⁵. Dès lors, si l'on recherche aujourd'hui une autre qualité du paysage, il faut un changement correspondant de la perception et de la conscience de celui-ci, outre les décisions pertinentes de l'autorité responsable.

Seront examinées les notions d'éducation au sujet du paysage, l'éducation au sens large qui englobe la sensibilisation et la formation à l'intention de diverses

93. Bos, P., «Awareness-raising to environmental questions in relation to the cultural heritage», in *Actes de la conférence «Sensibilisation au paysage: de la perception à la protection», La Granja (Ségovie, Espagne), 6-7 avril 2000*, coll. «Rencontres environnement», 52, Editions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2002, pp. 19-20.

94. Luginbühl, Y., «La demande sociale de paysage», in Conseil national de paysage, *Rapport de la séance inaugurale*, ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, 2001, pp. 7-29.

95. Pedrolí, B., *Landscape – Our Home/Lebensraum Landschaft. Essays on The Culture of the European Landscape as a Task*, Indigo, Zeist, 2000.

catégories de jeunes et des adultes. Nous analyserons ensuite les notions de paysage et les pratiques connexes de gestion du paysage. Puis, nous exposerons les conséquences pratiques des notions présentées ainsi que des propositions d'action.

6.1. Sensibilisation, éducation et formation pour des paysages vivants

6.1.1. Rapport au paysage et engagement à son égard

Le paysage d'aujourd'hui exprime la manière dont la société a pris soin de lui. En reconnaissant qu'il en est bien ainsi, nous admettons du même coup que l'éducation et la formation portant spécialement sur la question du paysage sont essentielles si nous souhaitons en améliorer la gestion de quelque manière que ce soit. De nombreuses activités peuvent être envisagées pour favoriser la meilleure approche en matière de sensibilisation, d'éducation et de formation.

Pour permettre une compréhension intégrée du paysage quant à l'apparence physique, l'organisation et le caractère/l'identité, les termes clés en matière de sensibilisation, de formation et d'éducation sont, selon nous:

- le rapport personnel avec le paysage; et
- l'engagement personnel à l'égard du paysage.

Seul l'engagement personnel permet aux personnes de connaître leur paysage en profondeur, notamment les possibilités et les menaces qui existent, et de fonder leurs décisions et leurs activités sur cette connaissance de l'environnement dans tout son réseau complexe de rapports. L'engagement personnel à l'égard d'un paysage déterminé peut garantir le développement durable des paysages anciens en nouveaux paysages vivants, compte tenu de la valeur des premiers.

a. Education et formation

De nombreuses publications portent sur l'éducation et la formation en matière de sensibilisation à l'environnement⁹⁶. Pour le paysage, les objectifs pourraient être tout à fait parallèles et une première approche pourrait être la suivante.

Dans l'enseignement primaire, où les enfants sont en quête d'exemples, il serait possible de favoriser les sorties pour montrer aux élèves la beauté du paysage. Grâce à des récits rapportés par les personnes actives dans le paysage, comme les agriculteurs, les gardes et les volontaires, les enfants comprendraient ainsi progressivement que le paysage est plus que la simple nature.

96. Pour l'Europe, voir par exemple Wascher, D. M., «Naturschutz als auftrag für die Europäische Umweltbildung», in Schleicher, K., *Umweltbewußtsein und Umweltbildung in der Europäischen Union*, 2, erweiterte Auflage, Krämer, Hambourg, 1996, pp. 279-306.

Dans le secondaire, les enfants peuvent devenir eux-mêmes actifs dans le paysage en participant à des camps et à des exercices pratiques. Il serait possible de leur enseigner les rapports entre l'histoire et le paysage contemporain, entre l'homme et la nature; leur apprendre comment et pourquoi les paysages diffèrent. Ils pourraient pratiquer certains aspects de la gestion concrète du paysage et apprendre à voir le paysage comme une chose dont ils peuvent s'occuper et à laquelle ils peuvent s'identifier, par exemple en passant une semaine dans une ferme ou dans un domaine, moyennant une attention particulière aux valeurs du paysage. Dans les dernières classes, ce sentiment de responsabilité peut être étendu jusqu'à l'idée que quasiment tout acte dans la société contemporaine a des conséquences pour le paysage, qu'il s'agisse d'acheter du lait ou du vin, ou d'emprunter l'autoroute, de laisser son chien courir dans le parc municipal ou de passer ses vacances dans un paysage lointain.

Dans les classes terminales et à l'université, les étudiants pourraient ensuite se concentrer sur les problèmes de la gestion du paysage afin de contribuer concrètement à leur solution. A ce stade, cependant, les connaissances devront être élargies par une compréhension approfondie du paysage, acquise essentiellement par l'expérience directe de la marche, des odeurs, des sons et du regard, seulement complétée par la mesure et l'observation au moyen d'instruments. Une démarche phénoménologique, comprenant des exercices comme le tracé de croquis du paysage et le récit de ses histoires, pourrait rendre les étudiants plus réceptifs au caractère et à l'identité du lieu. L'entrée en contact avec les résidents et les autres acteurs du paysage est particulièrement importante pour maintenir une vue réaliste de ce qui est possible dans le paysage vivant.

Du reste, il en va de même de la formation des spécialistes en gestion et en politique du paysage. Ils ne seront pris au sérieux par les habitants du paysage que s'ils peuvent leur montrer qu'ils connaissent le paysage par leur propre expérience, qu'ils comprennent les problèmes des habitants du paysage et qu'ils sont véritablement prêts à aider à les résoudre.

b. Sensibilisation

La sensibilisation est un très vaste sujet puisqu'elle englobe un ensemble d'activités qui vont de la distribution de prospectus d'information dans une réserve naturelle à la diffusion d'émissions de radio et de télévision, en passant par le fonctionnement des centres de visiteurs et les camps de gestion du paysage. Elle s'adresse tout autant aux enfants et aux adultes usagers du paysage qu'aux agents des pouvoirs publics et aux responsables politiques. Le message à faire passer est clair: le paysage est une chose dont il faut prendre soin et qui, s'il est traité seulement comme un bien à consommer, perdra inévitablement sa valeur et aussi son attrait. Les paragraphes qui suivent exposent une approche systématique de l'éducation et de la formation.

Les Ateliers du paysage de Bleijendijk

«L'atmosphère de Bleijendijk (petit domaine à proximité de Vught dans le sud des Pays-Bas) donne un sentiment de conscience particulière. De grands hêtres bordent l'allée centrale, prairies et forêts alternent agréablement sur le domaine et le manoir, et plusieurs fermes s'y intègrent harmonieusement. Les personnes vouées à la vie du paysage sont associées au domaine pendant des années, entretenant une conversation continue avec la nature et fondant leurs activités sur l'observation phénoménologique et un rapport de méditation. C'est ce que l'atmosphère fait ressentir. De nombreuses écoles amènent ici leurs élèves pour leur donner l'expérience des saisons dans le paysage, un jour par saison. Les plus jeunes jouent, tandis que les plus âgés font des observations guidées ou participent aux activités de gestion du paysage. Bleijendijk peut stimuler l'engagement envers le paysage chez des individus qui ignoreraient autrement l'importance des valeurs du paysage.»

Source: entretien avec L. Nusselein par L. Kelder, in Beekman, 2001
voir aussi www.louisbolk.nl et www.petrarca.info

6.1.2. Education et formation pour valoriser les ressources humaines

a. Remplir la coupe ou allumer le feu

En matière d'éducation et de formation, il est possible de «changer de format», c'est-à-dire de donner aux élèves et aux enseignants une information mise à jour et révisée, correspondant aux résultats les plus récents de la recherche et aux toutes dernières décisions de politique générale. Pour reprendre une image d'Héraclite, philosophe de la Grèce antique, c'est un peu comme changer le contenu de la coupe. Lui-même, cependant, recommandait que l'enseignement consiste à allumer un feu plutôt qu'à remplir des coupes. Il voulait dire qu'apprendre doit être plutôt un moyen de découvrir, de partager et d'évaluer les manières de résoudre les problèmes, pratiques et théoriques. La conception opposée est celle d'un transfert des savoirs du «haut» (la recherche) vers le «bas» (la pratique et la formation). Dans la formule du feu, la connaissance du sujet en train d'apprendre va de pair avec l'acquisition des connaissances dans la matière étudiée; la découverte de soi-même est donc l'instrument de recherche ultime pour apprendre à connaître le monde alentour, en l'occurrence le paysage⁹⁷. Sur ce point, des spécialistes de l'éducation et de la formation comme Bawden *et al.* (1984), Forsythe (1984), Rushby (1985) et Mac Rae (1989) s'accordent avec des spécialistes plus anciens, comme Bloom (1956), et des psychologues, comme Maslow (1970), pour soutenir que l'éducation la plus humaniste contribue à l'épanouissement libre et autonome des élèves. Dans le cas de la Convention européenne du paysage, une méthode d'éducation et de formation qui «allume le feu» conviendrait tout à fait et réaliserait

97. Bockemühl, J., «Aspekte der Selbsterfahrung im phänomenologischen Zugang zur Natur», in Böhme, Gernot et Schiemann, Gregor, *Phänomenologie der Natur*, DTV, Stuttgart, 1997.

une valorisation des ressources humaines au sens véritable⁹⁸. L'émancipation et le renforcement des capacités sont les critères dominants selon cette méthode, qui se préoccupe à la fois de l'éducation intellectuelle (acquisition de connaissances: cognition), de l'éducation affective (découverte des sentiments et des valeurs: affection) et de l'éducation «motorative» (connaissance des façons de faire, des pratiques: conation). Dans les publications mentionnées, ces niveaux sont appelés cognitif, affectif et conatif⁹⁹.

Pishwanton: un centre de science de la vie pour vivre en communion avec la terre

La forêt de Pishwanton (Gifford) se situe dans les collines de Lammermuir, dans le sud de l'Ecosse, à une trentaine de kilomètres à l'est d'Edimbourg et une vingtaine de kilomètres de Dunbar, dominant le Firth of Forth. Le relief est escarpé, les sources abondent et la forêt est parcourue par de petits ruisseaux. C'était autrefois une riche forêt d'exploitation aux arbres massifs. Elle était traversée par un sentier très fréquenté, tracé entre un marécage et le bief d'un moulin, allant de site préhistorique en site préhistorique. Le sommet d'une colline était occupé par un cimetière ancien. Aujourd'hui, Pishwanton semble abandonnée mais, au-delà de cette première impression, le visiteur cède à l'enchantement d'une multiplicité de lieux, de communautés végétales et de possibilités d'interactions des végétaux, des animaux et des humains. Etant donné la nature «marginale» de cet espace et la relative abondance de la flore autochtone représentative du sud de l'Ecosse, notre recherche a montré que cet endroit possède une valeur éducative considérable et convient particulièrement à nos activités.

Le Life Science Trust est une société à responsabilité limitée ayant le statut d'organisme charitable. Elle a pour objet d'étudier les rapports entre les êtres humains et la nature à travers l'art et la science et leur intégration réciproque. Nos travaux se fondent sur une méthode scientifique «modérément empirique», le «goethéanisme». Cette démarche, aujourd'hui largement adoptée dans toute l'Europe continentale, est l'outil idéal pour étudier la vie. Elle examine et unifie les attributs physiques d'un organisme, les processus par lesquels il se développe et évolue, et ses caractéristiques spirituelles. Grâce aux travaux du Trust, les gens ont, peut-être pour la première fois, la possibilité de laisser la nature parler au plus profond d'eux-mêmes. Ils peuvent ainsi accéder à une profonde expérience intérieure, l'expérience de ne plus faire qu'un avec le monde naturel et le paysage, au lieu d'en être séparé.

Le séminaire de science de la vie est un projet éducatif mobile, actif dans l'ensemble des îles britanniques, qui propose, depuis 1990, des cours d'une à trois semaines sur une grande variété de sujets.

www.anth.org.uk/Science/Istrust.htm Istrust@gn.apc.org

98. Van Mansvelt, J. D. et Kólster, P., «Education and training in organic agriculture I: Present situation and polar aspects of educational content», FAO expert consultation, Berne, 1990; Van Mansvelt, J. D., «Education and training in organic agriculture. Agriculture II: Methodological aspects of appropriate Human Resource Development and indications of their implementation», in Besson, J. M., *Biological Farming in Europe: challenges and opportunities*, Swiss Federal Research Station, FAO, Berne, 1990.

99. Bawden, R. et Valentine, I., «Learning to be a capable Systems Agriculturalist», in *PLET*, 21, 4, 1984, pp. 273-287.

b. Le domaine cognitif de l'éducation

Le *domaine cognitif de l'éducation* peut se décomposer en six degrés, en partant d'une mémorisation relativement passive de faits («connaissance») pour aller jusqu'à une pleine compréhension des faits dans leur contexte méthodologique («évaluation»). Ces degrés peuvent se décrire comme suit:

- *connaissance*: faits/données à mémoriser et à reproduire à la demande;
- *compréhension*: relations simples «si..., alors...» entre les données, associations directes.
- *application*: application utile des règles et prescriptions abstraites dans un contexte bien connu.
- *analyse*: détermination expresse des différents éléments structurels de publications/situations; discernement des intentions/manipulations, etc.
- *synthèse*: reconstruction ou réorganisation de toutes sortes de situations, essais, explications données, examen, planification et explication clairs/convaincants; formulation des lois de la nature, etc.
- *évaluation*: compréhension explicite de l'essentiel, jugement réaliste des valeurs véritables/besoins ultimes de qualité; résumé des éléments essentiels d'un document/dossier/situation.

Ici, les premiers degrés de cognition nécessitent, par rapport aux degrés suivants, une intervention individuelle relativement superficielle dans le paysage. Ils sont généralement suffisants pour les étudiants qui veulent seulement acquérir des unités de valeur mais ne satisfont pas ceux qui font des études parce qu'ils s'intéressent au paysage. Par conséquent, la gradation présentée ici correspond aussi au degré d'implication de l'étudiant à l'égard du paysage: ce que l'on peut appeler l'«internalisation» croissante, de la part de l'étudiant, de la totalité du paysage. Dans ce même processus d'internalisation par l'implication, le besoin d'une autorité extérieure qui procure l'aide ou donne les ordres nécessaires au bon déroulement de l'expérience diminue à mesure qu'augmentent l'émancipation et l'étendue de la responsabilité du sujet.

Si, dans le cas de la cognition caractéristique des degrés inférieurs, de nombreuses décisions peuvent être prises d'une manière «automatique»/«habituelle», les degrés supérieurs de cognition exigent une conscience de plus en plus permanente de la situation et une autoréflexion croissante. La distinction des six degrés est essentiellement comparative et qualitative. L'étude de n'importe quelle caractéristique du paysage à n'importe lequel des six degrés distingués aide de toute façon à découvrir et à communiquer les connaissances correspondantes. Il est intéressant d'observer que les discussions vont au-delà des aspects purement techniques du paysage et conduisent les participants à s'exprimer plus personnellement, voire individuellement, au sujet des idées et des perceptions qu'ils ont de leur paysage et des méthodes de recherche employées pour l'étudier.

c. Le domaine affectif d'éducation

Dans le cas du *domaine affectif d'éducation*, cinq degrés peuvent être distingués, en partant d'une «réception» relativement passive/neutre de l'information, pour aller jusqu'à une situation d'implication appelée «caractérisation» où la personne est devenue le représentant d'un modèle de son choix en s'identifiant à lui. Ces cinq degrés peuvent se définir comme suit:

- *réception*: de la «conscience inaltérée» à «l'attention contrôlée» ou à «l'attente passive de la répétition de l'événement»;
- *réaction*: du «respect par conformisme» au «plaisir de participer»;
- *évaluation*: de «l'acceptation provisoire d'une valeur de façon passive» (d'accord, vous pouvez dire que je suis étudiant en sciences du paysage) à «l'engagement effectif envers une valeur de façon active» (je peux vous dire que c'est formidable d'être écologiste du paysage);
- *organisation*: de «la conceptualisation idéale d'un système de valeurs choisi» à «l'harmonisation ou l'intégration des différents systèmes de valeurs complexes dans un système de valeurs unique».
- *qualification*: devenir le représentant typique d'une philosophie de la vie choisie délibérément après son internalisation complète.

Ici encore, comme dans le cas des différents degrés de la cognition, les premières étapes sont celles qui nécessitent le moindre engagement personnel et, en progressant, l'engagement envers le paysage augmente. De ce fait, le troisième niveau correspond à l'importante transition d'une situation où l'individu est un témoin/étranger plus ou moins passif à une autre où il devient un participant/acteur convaincu, moyennant un processus d'identification progressive au paysage. Cependant, comme ce domaine de l'affection touche l'être humain beaucoup plus profondément que le domaine de la cognition et l'atteint d'une manière moins consciente, ce qui le rend donc plus vulnérable, la compréhension de ce domaine pose un problème beaucoup plus délicat que celle du domaine cognitif. Son étude fructueuse n'est possible qu'au prix d'un respect mutuel entre ceux qui partagent un engagement concret à l'égard du paysage.

Il est cependant fréquent d'entendre déplorer le désengagement croissant, le manque d'intérêt et, de façon générale, l'aliénation grandissante de la population contemporaine par rapport au paysage. Beaucoup soulignent que tous les enfants et tous les élèves sont influencés d'une manière ou d'une autre dans leur champ affectif par le personnel enseignant. Il serait donc vain de nier, de sous-estimer ou d'occulter cet aspect de l'éducation. Bien au contraire, s'il reçoit l'attention qui convient, le sujet devient de plus en plus lucide, conscient de sa responsabilité. Cette lucidité envers le paysage suppose une sorte d'émancipation par rapport à ses propres affections et émotions. L'émancipation, qui réduit la dépendance à l'égard des émotions incontrôlées, n'implique aucunement un total renoncement à toute empathie (sympathie ou antipathie) mais suppose au contraire une conscience de plus en plus nette de son indispensable fonction d'avertissement.

En l'occurrence, on peut comprendre, au contraire, que c'est plutôt la situation d'étranger/témoin qui rend une personne bien davantage prisonnière de ses impressions personnelles/subjectives et dépendante à leur égard, ces impressions ayant tendance à ne pas favoriser une relation claire de communication avec les «autres». La dépendance socio-émotionnelle non communicable et implicite des scientifiques en général a déjà été mise en évidence¹⁰⁰ et reconnue comme un obstacle irrationnel à l'acceptation et à l'introduction de l'innovation dans le paysage¹⁰¹.

d. Le domaine conatif d'éducation

Nous en venons maintenant au *domaine conatif d'éducation*¹⁰² qui correspond à l'application d'un type de connaissance, dans un certain état affectif, par une intervention dans le paysage, là où il est essentiel d'agir. D'après les auteurs¹⁰³, plusieurs degrés d'autonomie dans l'intervention sont à distinguer, allant de l'action imitatrice initiale à l'action impulsée par un dévouement libre et pleinement conscient envers le paysage. Ces degrés sont définis comme suit:

– *imitation*: à tous les niveaux d'éducation, les premiers degrés d'intervention/manipulation nécessitent un exemple à imiter. Chez les adultes, le besoin peut être moins évident mais l'exemple des lanceurs de tendance continue d'agir comme une incitation majeure à l'action. En tout cas, l'apprentissage de la pratique par la pratique est toujours le commencement le plus efficace, même s'il est souvent négligé. De tout temps, c'est exactement par là que l'apprentissage commence: «pas la peine de parler (autant); il suffit de regarder et de faire comme moi». Il convient d'observer que, si le besoin d'imiter, apparenté au réflexe, est profondément enraciné dans le subconscient, le choix de la personne à imiter à tel ou tel égard est déterminé fondamentalement par la structure interne, la sensibilité personnelle de l'élève. A mesure que l'âge et les niveaux d'éducation augmentent, le «désir de refléter» devient plutôt une option d'évaluation;

– *intervention*: tandis qu'au premier degré l'exemple doit être physiquement présent pour être suivi continuellement par l'élève/imitateur, au second degré, celui de «l'intervention habile», l'étudiant a accès à une série de manipulations qui doivent être opérées suivant des instructions précises. Ce degré va de «l'exécution consciencieuse d'une manipulation complexe» au «souci personnel

100. Van Mansvelt, J. D. et Kólster, P., *op. cit.*

101. Miller, A., «Professional Dissent and Environmental Management», in *The Environmentalist*, 4, 1984, pp. 143-152; Macrae, R. J., Hill, S.B. *et al.*, «Agricultural Science and Sustainable Agriculture: a Review of the Existing Barriers to Sustainable Food Production and Potential Solutions», in *Biological Agriculture and Horticulture*, 6, 1989, pp. 173-219; Van Mansvelt, J. D. et Van der Lubbe, M. J., *Checklist for sustainable landscape management*, Elsevier, Amsterdam, Lausanne, 1999; Pedroli, B., *Landscape – Our Home/Lebensraum Landschaft. Essays on The Culture of the European Landscape as a Task*, Indigo, Zeist, 2000.

102. Bawden, R. et Valentine, I., *op. cit.*

103. Van Mansvelt, J. D., *op. cit.*; Van Mansvelt, J. D., «Human Resource Management in organic types of agriculture», in Koepke, U. et Schulz, D.G., *Proceedings of the 9th International Scientific Conference of IFOAM*, Wendel, 1992.

d'une exécution irréprochable». L'exemple est présent dans l'esprit de l'élève, imaginaire mais efficace. Ce niveau correspond au «compagnon/manouvrier» des anciennes corporations ou encore à l'apprentissage dans les bureaux d'architecture et de gestion du paysage;

– *maîtrise*: à ce niveau, le métier ou l'art est maîtrisé, c'est-à-dire que l'élève est maintenant prêt à travailler de manière indépendante car l'autorité extérieure est suffisamment intériorisée. Au début, cette situation est perçue principalement comme l'absence de contrôle et d'intervention extérieurs. Ensuite, un passage peut s'opérer progressivement à la liberté de motivation individuelle, appuyée sur une expérience qui s'enrichit et une vision de la réalité qui s'élargit. Le «maître» commence à se révéler et une supervision peut encore se justifier;

– *engagement*: une fois l'expérience de la maîtrise autonome acquise, la difficulté peut être de se montrer de plus en plus créatif, proche de la perfection et de la qualité exceptionnelle dans l'exercice de la profession proprement dite. Il faut, pour y parvenir, un engagement sans cesse plus grand à l'égard du paysage (des paysages) concerné(s). Simultanément, les conditions (et les contraintes) socioculturelles de l'évolution du paysage se font de plus en plus évidentes, entraînant un plus grand engagement au côté d'autres personnes, la pratique du travail d'équipe, de l'enseignement, de l'usage des moyens de pression et des possibilités d'harmonisation. L'adaptation subtile des capacités et du comportement individuels du sujet à ceux de ses collègues prend le pas sur les actions individuelles. A ce niveau, l'«interview» est un moyen d'assurer sa propre éducation permanente, par exemple dans les organisations professionnelles;

– *dévouement*: par la poursuite du développement des capacités «motoratives-conatives» comme décrit ci-dessus, il devient de plus en plus possible d'agir conformément aux exigences de la situation dans son ensemble: les conditions éco-environnementales, socio-économiques et culturelles du développement du paysage sont alors prises pleinement en considération. L'identification correcte à l'essence du paysage choisi provoque la convergence des intérêts propres du sujet avec ceux des partenaires qui interviennent: humains et naturels, individuels et collectifs. L'individu responsable et conscient de soi-même remplace peu à peu l'ego replié sur lui-même.

Dans la gradation qui vient d'être exposée, le niveau de la pure «motation» évolue progressivement vers la conation à mesure que le degré de conscience et de responsabilité effective dans tous les actes augmente graduellement au fil des années d'expérience personnelle autonome. Alors que le débat sur l'éducation du domaine affectif s'imposait déjà à l'évidence dans les décennies récentes, l'éducation du domaine conatif est essentielle aujourd'hui. André Malraux, philosophe français bien connu (également ministre de la Culture), estimait, au milieu des années 1980, que le XXI^e siècle serait religieux ou ne serait pas. Tout comme auparavant, il faut affirmer ici que le refus d'inclure expressément ce champ dans les objectifs de l'éducation, ne serait-ce qu'à titre provisoire, perd toute justification dès lors que l'on admet que l'éthique implicite est incompatible avec l'émancipation de

l'être humain. La réussite de ce type d'éducation imprimera sa marque dans les paysages du XXI^e siècle.

Utilisant le degré d'émancipation et d'«internalisation» des capacités cognitives, affectives et «motoratives-conatives» comme critère de comparaison, le tableau 1 illustre une tentative de les intégrer.

Tableau 1 – Schéma des degrés dans les trois domaines psychologiques de l'éducation humaine

<i>Domaines→ Niveaux ↓</i>	Domaine cognitif	Domaine affectif	Domaine conatif
Niveaux précédant l'émancipation: insistance sur l'éducation à l'initiative du personnel ↓ Internalisation croissante de l'apprentissage ↓ Insistance sur l'apprentissage à l'initiative de l'élève aux niveaux postérieurs à l'émancipation	1. Connaissance	1. Réception	1. Imitation
	2. Compréhension	2. Réaction	2. Intervention
	3. Application	3. Evaluation	3. Maîtrise
	4. Analyse		
	5. Synthèse	4. Organisation	4. Engagement
	6. Evaluation	5. Caractérisation	5. Dévouement

Un schéma comme celui-ci ne doit pas être considéré comme la représentation d'une approche stricte, à sens unique et exclusive. Il s'agit seulement d'un outil pour faire mieux comprendre les étapes successives du processus d'apprentissage, pour expliquer les différents niveaux d'acquisition des connaissances. Ce schéma pourrait structurer l'éducation et la formation à la valorisation des ressources humaines d'une manière telle qu'elle engloberait l'enseignement de la *théorie* et de la *pratique* en incluant la formation du domaine *affectif*. En particulier, ce dernier domaine est important pour la compréhension du paysage tout en concernant le *paysage réel*.

6.2. Les dimensions multiples du paysage

6.2.1. Le paysage, une notion récente pour la connaissance et pour la gestion

L'histoire de l'art montre que le paysage est un sujet de prédilection des imagiers depuis la Renaissance. Cependant, la conscience du fait que le paysage est une chose qu'il faut soigner n'est apparue que récemment¹⁰⁴. L'évidence des paysages

104. Zehnter, H. C., «In der Landschaft west der Himmel an», in Pedroli, B., *Landscape – Our Home/ Lebensraum Landschaft*, 2000, pp. 201-208.

décrits par les peintres jusqu'au XX^e siècle a fait place à une préoccupation croissante du public pour la qualité de nos paysages européens, qui n'évoluent plus d'une manière naturelle. Comment cette préoccupation peut-elle se traduire en activités qui contribuent à une planification et une gestion responsables des paysages? Comment rendre les méthodes d'analyse du paysage et les outils de gestion compatibles avec les demandes de la société? Pour pouvoir répondre à ces questions dans la perspective de la sensibilisation et de la formation, nous commencerons par examiner certaines conceptions du paysage, définies comme suit par le rapport explicatif de la Convention européenne du paysage¹⁰⁵: «une zone ou un espace tel que perçu par les habitants du lieu ou les visiteurs, dont l'aspect et le caractère résultent de l'action de facteurs naturels et/ou culturels (c'est-à-dire humains). Cette définition tient compte de l'idée que les paysages évoluent dans le temps, sous l'effet des forces naturelles et de l'action des êtres humains. Elle souligne également l'idée que le paysage forme un tout dont les éléments naturels et culturels sont considérés simultanément».

6.2.2. Le paysage factuel, le paysage juste et le paysage réel

Le paysage exprime plusieurs notions¹⁰⁶:

– le paysage *factuel* en tant qu'objet descriptible et quantifiable d'une manière cognitive et scientifique. C'est le domaine des géographes et des écologistes, qui intègre un large ensemble de sciences naturelles, et celui des spécialistes du génie civil qui utilisent cette connaissance objective pour guider leurs activités de construction et de gestion dans le paysage;

– le paysage *juste* qui est le paysage «intersubjectif» sur lequel nous avons des opinions et auquel nous pouvons attribuer des valeurs. Il est apprécié ou déprécié selon les critères choisis par les différents groupes qui ont un rapport avec le paysage. En fait, le mot qui signifie «paysage» en allemand (*Landschaft*), en néerlandais (*landschap*) ou en suédois (*landskap*) renvoie à l'organisation d'un groupe d'habitants. Le paysage juste est le domaine d'action des groupes et des organisations non gouvernementales, des politiciens aussi. Il est étudié par les spécialistes des sciences sociales et constitue le domaine de ceux qui élaborent les constructions sociales déterminant l'avenir des paysages;

– le paysage *réel* est le paysage subjectif avec lequel nous avons un lien personnel, qui joue toujours un rôle en arrière-plan. C'est le paysage de notre jeunesse ou celui pour lequel nous sommes prêts à intervenir concrètement en investissant notre temps libre. Il est décrit par les peintres et par les géographes historiens, mais il est aussi la base de notre comportement personnel dans le paysage et la référence de la conception artistique des architectes paysagistes. C'est le paysage expérimenté pleinement comme un tout.

105. Rapport explicatif de la Convention européenne du paysage, chapitre I, article 1, paragraphe 37.

106. Jacobs, M. H., *Landscape, landscape and landscape: A threefold ontology*, Submitted, 2002.

La sensibilisation s'applique avant tout à la troisième dimension du paysage, c'est-à-dire au paysage *réel*, longtemps négligé par les sciences comme par la politique («les faits sont les faits; la perception est la réalité¹⁰⁷»). La Convention européenne du paysage porte expressément sur cette dimension en partant des notions objectives et «intersubjectives». La formation et l'éducation à l'évaluation du paysage et à l'action sur lui doivent donc englober l'ensemble des trois dimensions.

Pagony: une initiative d'attention pour le paysage entre l'homme et la nature

Le studio Pagony d'architecture du paysage et des jardins a été créé à Budapest (Hongrie) au début des années 1990 avec les encouragements d'István Kálmán. Pagony invente activement des moyens de fusionner la phénoménologie et l'écologie du paysage avec la structure sociale effective du lieu dans son contexte historique. Les initiatives, les idées et les actions individuelles sont intégrées dans un paysage conçu durablement, entretenu et développé continuellement par une communauté vivant dans ce paysage.

Le paysage est un organisme vivant, une créature qui possède son caractère, son identité et son histoire propres. Une telle conception de la nature aide à établir un rapport personnel avec les racines de l'endroit, qui se révèle utile aussi, au stade de la conception, dans les relations avec les autorités locales et les propriétaires privés. La création d'un forum de cinq villages dans le bassin du Dörög est un bon exemple: elle permet de réunir agriculteurs, autorités locales, environnementalistes, hydrologistes, écologistes, historiens, etc., et de leur faire partager délibérément leurs préférences, leurs objectifs et leurs point de vue.

pagony2@eneter.net.hu et www.vandoriskola.hu/mester/pagony.htm www.petrarca.info

6.2.3. Le paysage naturel, le paysage social et le paysage culturel

a. La motivation, élément indispensable pour associer les disciplines scientifiques

Quand la «Babel des langues» sévit parmi les représentants des différentes disciplines impliquées dans le paysage, une idée simple pourrait bien être la clé d'un commun accord. Cette idée simple est que toutes les sciences s'enracinent dans la quête des êtres humains qui ont cherché à comprendre un aspect particulier du monde qu'ils partagent avec leurs semblables. En définitive, même la connaissance dans une discipline la plus hautement spécialisée renvoie au monde qui est commun à tous les êtres humains et à la nature. Les besoins humains, les motivations humaines, les intérêts humains sont à la fois le point de départ et le but ultime des sciences et des technologies auxquelles ils donnent naissance¹⁰⁸. Et comme on l'a déjà dit, le paysage reflète l'interaction des motivations humaines complexes et de la nature, fondées sur la satisfaction des besoins humains selon l'appréciation de l'homme et les techniques disponibles aujourd'hui et autrefois.

107. Pinto Correia, T., «Landscape identity, a key for integration», in Pedrolí, B., *op. cit.*, pp. 145-149.

108. Maslow, A. H., *Motivation and Personality*, Harper and Row, New York, 1970.

Les motivations humaines vont de celles qui sont centrées sur l'organisation somatique (le corps) à celles des capacités mentales (l'esprit), en passant par celles qui résident dans la psyché (l'âme). Dans cet ordre, elles relient essentiellement l'être humain à l'environnement de l'écosystème naturel (l'homme à la nature), à l'environnement social (l'homme à l'homme) et à l'environnement culturel (l'homme à l'homme intérieur, à son humanité). La figure 1 ci-contre schématise ces motivations concomitantes.

Dans le débat sur la planification et la gestion du paysage dans la perspective du développement durable de l'homme et de la nature, il est indispensable de tenir compte des priorités parmi ces motivations. Comme Maslow le relève, les besoins primaires sont ceux du maintien en vie de l'organisme (eau, alimentation, logement), suivis par ceux de la survie sociale (une place dans la société et, de préférence, une forme de reconnaissance). C'est seulement une fois que ces besoins «inférieurs» sont correctement satisfaits que le développement intérieur ou spirituel peut intervenir. Cependant, Maslow souligne aussi que la motivation humaine ultime est le développement du potentiel individuel intérieur, c'est-à-dire le programme caché de l'individu¹⁰⁹. Il y a donc, dans l'être humain et, par conséquent, dans la société, une polarité structurelle entre les besoins et les motivations fondamentaux et les besoins et les motivations ultimes. Poussée à l'extrême, cette polarité évolue vers le paradoxe mais peut aussi être envisagée comme une gradation ordonnée. Entre les deux termes, une multitude d'arbitrages peuvent intervenir dans deux directions opposées. L'un d'eux consiste à recouvrir les besoins sociaux et psychologiques par des quantités croissantes de mets et de logement (éléments matériels) luxueux ou à recouvrir les besoins de développement spirituel par l'entretien de relations sociales. On pourrait parler, dans ce cas, d'un arbitrage vers le bas. L'arbitrage vers le haut consisterait alors à accepter des conditions de vie simples et un moindre salaire afin d'avoir plus de temps à consacrer à la vie sociale. Au niveau suivant, le même choix conduirait à limiter l'entretien de relations sociales pour ménager le temps nécessaire au développement intérieur (concentration, contemplation, méditation). Loin de toute conception fondamentaliste de ces arbitrages, il apparaît essentiel de les mettre en évidence et de leur donner une place dans l'éducation et la formation.

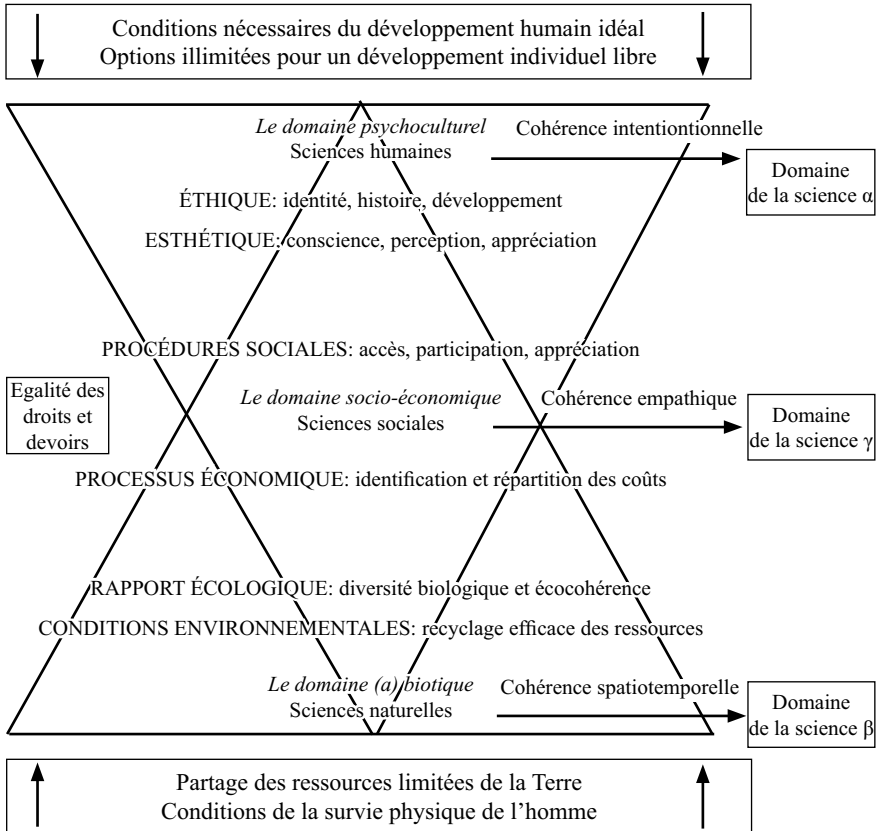
Une telle réflexion sur la manière dont la société et nous-mêmes traitons nos motivations s'impose particulièrement dès lors qu'il s'agit de passer à un développement durable du paysage. Un changement dans ce sens suppose une renonciation aux niveaux maximaux tolérables de consommation et l'adoption des niveaux de consommation minimaux nécessaires de toutes les ressources limitées¹¹⁰. Particulièrement dans les pays riches d'après les mesures monétaires, les perspectives d'un changement au profit du développement durable du paysage comme base pour assurer les moyens d'existence des êtres humains doivent être

109. Cornelissen, A., *Logica van het Gevoel*, Essence, A'dam, 1998.

110. Van Mansvelt, J. D. et Van der Lubbe, M. J., *op. cit.*

envisagées sérieusement¹¹¹. C'est, là aussi, un aspect essentiel pour l'éducation et la formation au service de notre avenir commun.

Figure 1 – Triangle de Maslow adapté pour montrer les conditions du développement physique et idéal¹¹²



b. Disciplines concernées

La figure 1 fait plus qu'aider à définir les priorités: elle peut aussi servir à évaluer la contribution des différentes disciplines concernées, chacune avec ses avantages et ses inconvénients. Les disciplines, en fait, se nourrissent les unes des autres, chacune présumant souvent que les autres s'en tiennent à leur routine quotidienne lorsqu'elles proposent une solution propre¹¹³. Aux environmentalistes

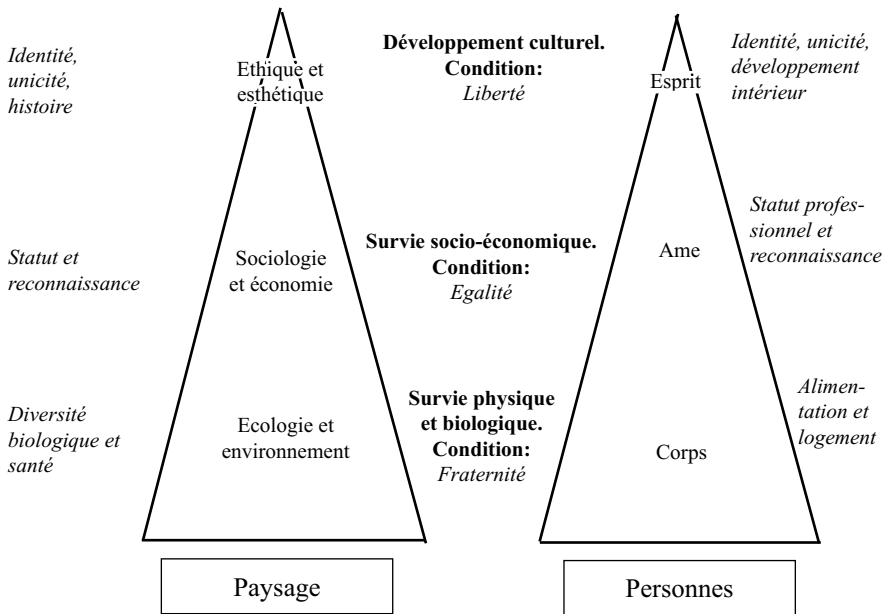
111. Daly, H. E., Cobb, J. B. et Cobb, C.W., *For the common good*, Greenprint, Londres, 1990; Perlas, N., *Shaping Globalization: Civil Society, Cultural Power and Threefolding*, Center for Alternative Development Initiatives, Quezon, 1999.

112. D'après Van Mansvelt et Van der Lubbe, *op. cit.*

113. Tress, B., Tress, G., Décamps, H. et d'Hautserre, A., «Bridging human and natural sciences in landscape research», in *Landscape Urban Plann.*, 57, 3-4, 2001, pp. 137-141.

«appartient» l’environnement, aux écologistes «appartiennent» les écosystèmes, aux économistes l’économie, aux sociologues les interactions humaines. Par contraste avec les stratégies d’autrefois, qui préconisaient la formule machiavélique «diviser pour régner», il peut être avisé d’appliquer plutôt, à la conception et à l’exécution du développement durable, la formule «unir et servir». Il s’agirait alors de faciliter la combinaison de différents domaines de connaissance au sein d’équipes interdisciplinaires, en premier lieu dans l’éducation et la formation. Mais cela nécessiterait une profonde refonte des politiques et des cultures des institutions enseignantes et administratives (éducation, déontologie professionnelle) en revalorisant l’interdisciplinarité, et même la transdisciplinarité, notamment pour la politique de publication, le déroulement des carrières et la rémunération¹¹⁴.

Figure 2 – Rapports entre les besoins du paysage et ceux des personnes (Van Mansvelt, 2001)



La figure 2 illustre l’application de l’idée selon laquelle «le paysage reflète les besoins humains». Par rapport à la figure précédente, elle ajoute les besoins des personnes et ceux du paysage dans deux triangles distincts qui correspondent chacun au double triangle de la figure 1. Pour les personnes comme pour le paysage, l’identité intervient comme un principe essentiel intégrant. Les deux types d’identité, bien qu’ils aient une origine différente, appellent le respect, la compréhension (historiques) et l’engagement de les gérer d’une manière qui soit

114. Tress, B. et Tress, G., «Capitalizing on multiplicity: A transdisciplinary systems approach to landscape research», in *Landscape Urban Plann.*, 57, 3-4, 2001, pp. 143-157.

esthétiquement, éthiquement et écologiquement durable dans le long terme¹¹⁵. Il peut être utile, à ce propos, d'examiner les manières de percevoir les systèmes et/ou les organisations dont l'expérience enseigne qu'ils possèdent une identité.

6.2.4. De l'identité, du caractère, de la culture et de l'apparence physique

a. Comparaison entre le paysage, les entreprises et les personnes

A propos des paysages, on parle de *genius loci* (l'esprit du lieu)¹¹⁶ mais également du caractère du paysage (l'ensemble rural, urbain, moderne, traditionnel, naturel et cultivé, pauvres et riches, etc.). Dans ce cas, le caractère renvoie à une série de valeurs, une qualité générale, tandis que l'identité renvoie à l'unicité qui appartient en propre à tel ou tel paysage rural, forestier, urbain, littoral ou montagnard. L'identité donne un nom; le caractère renvoie à une image. Deux autres dimensions du paysage peuvent être discernées: le niveau de l'écosystème ou de l'organisme dans lequel les différentes espèces interagissent de nombreuses manières avec les conditions environnementales suivant des cycles de développement quotidiens, saisonniers et annuels. La pollution, le réaménagement, la restauration, le reboisement, etc., sont des processus qui interviennent dans le paysage envisagé comme un organisme. Les activités humaines de construction, les routes, les maisons, les usines, les théâtres, les écoles, les usines de recyclage des déchets, etc., se situent à ce même niveau, qui représente le corps «vivant» du paysage. Enfin, il y a le niveau du paysage en tant que résultat physique mesurable, palpable, des processus de développement dont il tire son origine.

Il est intéressant de constater que l'on peut distinguer des niveaux semblables d'existence des *entreprises* dans le langage de la gestion et du développement des organisations. Il y a, tout d'abord, l'identité par rapport au nom de l'entreprise: son être unique. Il y a ensuite le caractère de l'entreprise, l'image qu'elle transmet aux consommateurs et aux concurrents et qui est perçue par son propre personnel. L'identité est invisible en tant que telle mais se manifeste dans le monde extérieur par les formes, les couleurs, les sons, etc., de sa marque, conçue par les responsables des relations publiques qui ont choisi de communiquer le caractère de l'entreprise dans ce qu'il a de plus attrayant et de plus frappant. Il y a ensuite le niveau des procédures, des processus et des actions organisées: le cours normal des affaires, «notre manière de travailler» ou «les habitudes de l'entreprise». On parle parfois à ce sujet de la culture de l'entreprise. Enfin, il y a les caractéristiques physiques

115. Bockemühl, J., Bosshard, A., Köhl, J., Pedroli, B., Seiberth, H., Van Elsen, Th., Wirz, J. et Zehnter, H.-C., *Get Connected To Your Place! The Dornach Landscape Document, Abridged Version*, Discussion document prepared for and during the international conference «The Culture of the European Landscape as a Task» at the Goetheanum, Dornach, Suisse, 6-9 septembre 2000 (version allemande in *Natur und Mensch*, 5, pp. 56-59); Spiegler, A., *Landscape identification. A guide to good practice*, ECOVAST, Europäischer Verband für das Dorf und für die Kleinstadt, Working Group on Landscape, Vienne, 2002.

116. Voir Antrop, M., «Where are the Genii Loci?», in Pedroli, B., *op. cit.*, pp. 29-35.

des locaux de l'entreprise, de ses moyens de transport et de ses produits. Bien entendu, cette description est assez sommaire et devrait être précisée selon la nature des produits de l'entreprise: aliments, chaussures, appareils électroniques, cours et conférences, services consultatifs, infrastructures régionales, etc. Elle peut néanmoins aider à mieux comprendre l'existence de niveaux types, possédant chacun ses caractéristiques.

Enfin, une même différenciation peut être faite chez les *personnes*. L'identité de la personne est le reflet de son essence, son ego (le moi), et de son potentiel inhérent de transformation. Il y a ensuite la personnalité de l'individu, la manière dont il se présente et dont il est perçu par autrui dans ses interactions avec le monde extérieur. La personnalité manifeste le système de valeurs qu'il représente, exprime l'assimilation à tel ou tel groupe, etc. Il y a également le niveau des processus psychologiques qui sous-tendent et soutiennent la psychologie de l'individu dans les interactions dites psychosomatiques. Ce sont ici la santé et la maladie, la croissance, la maturation et le vieillissement qui sont en jeu, ainsi que leurs processus homologues dans la psyché. Et il y a, enfin, l'organisme physique qui est le véhicule et le reflet des autres niveaux.

b. Le paysage: un instrument du développement humain

Le *genius loci* du paysage, l'identité de l'entreprise et le «moi» de la personne sont comparables dans la mesure où ils représentent le facteur essentiel qui détermine la manière dont l'être est et se développe. Le caractère du paysage, l'image de l'entreprise et la psyché humaine sont porteurs de l'identité par laquelle ils permettent de communiquer avec autrui. L'organisme du paysage, la culture de l'entreprise et l'organisation somatique de l'homme permettent aux âmes inspirées de s'incorporer à la réalité physique en la transformant par une série de processus écologiques, technologiques et métaboliques. Enfin, chacun d'entre eux peut aussi apparaître comme étant «statique pour le moment», comme un produit fini matérialisé des trois autres niveaux d'activité.

Dans le cas de l'organisation humaine, notamment dans son contexte social inhérent, on peut soutenir que la liberté individuelle de développement est essentielle et que chaque individu a sa propre responsabilité de structurer ce développement selon ses propres possibilités et intentions¹¹⁷. De même, on peut soutenir que chaque individu a ses besoins d'alimentation, de logement, etc., c'est-à-dire les besoins physiques de la survie. Seulement, alors que, dans le domaine du développement psychospirituel, chacun dispose d'options illimitées pour étudier, chanter, méditer, danser, créer (pour autant que la faim et le danger sont circonscrits), les ressources physiques de la Terre sont, elles, limitées et imposent un partage équitable suivant les besoins réels de chaque individu pour sa survie.

117. Budd, C. J., *Prelude in economics*, Johanna Academy of Sociology and Economics, West Hoathly, 1979.

Ainsi, bien que les organismes et les organisations individuels soient inégaux du point de vue de l'identité et sur le plan physique, comme ils existent sur une seule et même Terre à un moment donné, la prise de décision quant au partage devra évidemment se faire d'une manière équitable. Un système de droits et devoirs égaux est nécessaire pour équilibrer les inégalités de telle sorte que les ressources limitées soient partagées selon les besoins personnels de survie et de développement de chaque individu et que les besoins personnels de développement spirituel de chaque individu soient reconnus et que leur satisfaction soit facilitée.

De ce point de vue, les entreprises et les paysages sont des instruments du développement humain, physique, psychologique et spirituel, en même temps qu'ils sont les fruits de ce développement. Sans une éducation et une formation capables d'ouvrir les esprits et les cœurs des élèves aux notions ici exposées, une obsession de la concurrence effrénée de tous contre tous pour la possession des ressources limitées engendre inévitablement une lutte sans fin pour la survie, masquée par l'habillage du raisonnement rationnel et de la diplomatie. Le paysage montre déjà les signes de cette concurrence.

c. Complémentarité des méthodes de recherche

A propos des différentes routines, modèles et opinions rencontrés dans chaque discipline, il est possible de recenser les principaux instruments de recherche pour chacun des domaines d'étude indiqués. Pour les sciences humaines, il faut mentionner la conscience importante des expériences en définitive individuelles qui peut évidemment être commune à un groupe de personnes animées d'un intérêt mutuel. Dans ce cas, les modèles, les religions, les arts et les histoires sont les objets de l'observation et de la recherche. Pour les sciences sociales, les métiers ont une importance majeure, de même que leur validation dans un contexte essentiellement participatif, tandis qu'en sciences naturelles la recherche se concentre sur une position détachée, «objective», qui s'appuie sur des analyses, des calculs et des statistiques pour évaluer la pertinence de l'objet.

Là aussi, l'éducation et la formation devraient contribuer à faire comprendre la pertinence, y compris les forces et les faiblesses des différentes traditions de recherche, et la manière dont elles peuvent être élargies pour répondre aux exigences modernes d'une intégration compatible des systèmes de connaissance des différentes disciplines.

6.2.5. Compatibilité des perceptions du paysage

Le tableau 2 des dimensions concurrentes du paysage peut servir à récapituler les notions qui viennent d'être exposées au sujet du paysage dans leur compatibilité mutuelle. Il tente de regrouper les points de vue compatibles sur le paysage dans sa totalité pour servir de base à des systèmes d'éducation et de formation au sujet du paysage conformes à la vision holistique de la Convention européenne du paysage.

Tableau 2 – Récapitulation des notions scientifiques et des dimensions du paysage

Principe scientifique et social	Domaine de validité primaire	Source des normes correspondantes	Dimensions pertinentes du paysage	
Ethique personne Sciences humaines Liberté: explorer les options illimitées	Essence Ethique (sentiments et pensée compris) Esthétique	Modèle Religion Arts, histoires	Identité Caractère	Paysage réel
Economie profit Sciences sociales et économiques Egalité: équilibrer les droits et devoirs	Appréciation Pensée et sentiments Production	Participation Métiers, validation	Organisation	Paysage juste
Ecosystème planète Sciences naturelles Fraternité: partager les ressources limitées	Pensée Ecologie Environnement	Statistiques Calculs Analyse	Apparence physique	Paysage factuel

6.3. Conséquences pratiques

6.3.1. La force des exemples

De nombreuses communautés locales ont d’ores et déjà pris l’initiative d’organiser la gestion du paysage. Les encadrés qui figurent dans ce chapitre présentent un certain nombre d’exemples.

Les produits agricoles régionaux et les traditions locales semblent renforcer l’identification des habitants à leur paysage. Les centres d’accueil des visiteurs et les campagnes de promotion attirent les touristes et augmentent ainsi les ressources financières disponibles pour le développement du paysage. Cependant, le moyen le plus efficace reste toujours la participation des citoyens aux opérations d’entretien et de transformation du paysage. De plus en plus ces citoyens auront un mode de vie urbain et se sentiront responsables du développement du paysage d’une manière non classique puisque la base agricole traditionnelle de la formation du paysage a disparu largement en Europe.

Dans le domaine de la sensibilisation, l’exposé des effets de la détérioration du paysage doit toujours s’accompagner d’exemples de la manière dont les paysages peuvent développer leur identité de paysages vivants à partir des valeurs régionales entretenues par les communautés locales. Le Prix du paysage, prévu par la Convention européenne du paysage, devrait jouer un rôle important pour diffuser

ces exemples. Par ailleurs, les échanges de données d'expérience et d'idées entre les promoteurs des initiatives pour le paysage, par exemple au moyen d'un site Internet des groupes actifs au sujet du paysage, amplifieraient l'efficacité des campagnes d'information et d'éducation du public. Il serait souhaitable d'élaborer un manuel bien illustré de la gestion du paysage en Europe à partir des exemples d'initiatives réussies de gestion du paysage.

6.3.2. Renseignements élémentaires indispensables sur les paramètres pertinents

La gestion des connaissances et la disponibilité de données élémentaires (y compris une fonction efficace de centre d'échange) ne sont pas seulement les conditions préalables de toute action de sensibilisation mais sont aussi essentielles pour l'éducation et la formation à l'évaluation du paysage et aux interventions sur celui-ci. Seule une information de bonne qualité peut permettre de développer une méthodologie applicable à la typologie, à la gestion et à la planification du paysage¹¹⁸. Il faut rechercher spécialement une méthodologie qui permette la compatibilité à l'échelle européenne, tout en encourageant la diversification locale¹¹⁹. Dans beaucoup de pays, le développement de la méthodologie a déjà commencé et il serait souhaitable de coordonner autant que possible les travaux sous l'égide de la Convention européenne du paysage afin de définir des objectifs d'éducation et de formation communs. Resurgit donc, ici encore, le problème de l'équilibre à trouver entre les connaissances de portée générale et la définition de normes, d'une part, et, d'autre part, la diversification qui respecte et même encourage le développement des particularités (l'identité) locales et régionales.

Au pays des grues

Chaque année, à l'automne, des milliers de grues se rassemblent dans les champs cultivés et les tourbières des environs de Tandom (dans le nord de la région de Moscou, en Russie), en route pour leur migration vers le sud. La grande diversité des utilisations des sols attire aussi de nombreuses autres espèces animales rares. Grâce à l'action d'une grande coopérative d'organisations de protection du patrimoine naturel et culturel qui s'occupe du développement durable de ce paysage culturel, la région est de plus en plus reconnue comme un paysage précieux par la population et par les autorités. Une grande opération de réaménagement des dernières tourbières qui subsistent pourrait être freinée. Un centre d'accueil des visiteurs (l'écocentre du pays des grues) a été créé. Il organise très activement des stages éducatifs pour les élèves des écoles locales et des écoles moscovites qui peuvent participer ainsi à des activités de gestion pratique du paysage.

[oanisomova@wwf.ru](mailto: oanisomova@wwf.ru) [zhur@bcc.seu.ru](mailto: zhur@bcc.seu.ru)

118. Wascher, D. M. et Jongman, R. H. G., *European landscapes – classification, evaluation and conservation*, EEA, Environment Technical Reports, European Environment Agency, Copenhague, 2002; Van Mansvelt et Van der Lubbe, *op. cit.*; Andrade, G. I., «The non-material values of the Machu Pichu World Heritage Site: from acknowledgement to action», in *Parks*, 10, 2, 2000.

119. Wascher, D. M., Piore, H.-P. et Kreisel-Fonck, A., *Agri-environmental Indicators for Landscapes*, Paper developed in contribution to the OECD Workshop on Agri-environmental Indicators on September 21-24, York, UK, 1998, European Centre for Nature Conservation, Tilburg, 1998.

6.4. Vers l'action

6.4.1. Questions et réponses préliminaires

a. Sensibilisation

- Rassembler une collection d'exemples d'initiatives pour le paysage dans toute l'Europe correspondant aux intentions de la Convention européenne du paysage. Cette collection pourra être intégrée au site Internet de la convention (www.coe.int/Conventioneuropéennedupaysage);
- rédiger un livre qui soit source d'inspiration pour la gestion du paysage, comprenant de beaux exemples de bonne pratique, attentif à la culture territoriale fondée sur le rapport entre les individus et le territoire, faisant la liaison avec l'aspect qui concerne les droits de l'homme et avec l'idée que le paysage ne répond pas seulement à des intérêts purement matériels mais satisfait aussi des intérêts spirituels;
- faire une enquête sur les programmes de l'enseignement scolaire et de l'éducation des adultes au sujet de l'environnement (y compris les camps d'activités dans le cadre d'initiatives concrètes pour le paysage), en mettant en avant l'idée que la population locale regroupe les spécialistes du paysage les plus importants pour les paysages durablement vivants de l'avenir;
- promouvoir des programmes de diffusion et de publication soutenant les intentions de la Convention européenne du paysage.

Itinéraires «Hommes et paysages»

La Société royale belge de géographie a créé plus de trente itinéraires d'un jour (Hommes et paysages), décrits dans des brochures, qui font comprendre le paysage d'une manière intelligente, sans rapport avec l'exploitation touristique habituelle.

srbg@ulb.ac.be

b. Formation

- Développer des programmes de formation de spécialistes interdisciplinaires intégrant les objectifs de qualité du paysage;
- s'informer de l'expérience acquise par les organisations non gouvernementales actives dans le domaine du paysage, documenter cette expérience et en tirer parti;
- organiser des détachements de fonctionnaires au niveau international pour permettre des échanges d'expériences entre les Etats.

c. Education

- Recenser les cours existants d'éducation au sujet du paysage et promouvoir les échanges d'idées;
- organiser un réseau de maîtres de conférences des universités pour promouvoir l'éducation coordonnée.

6.4.2. Exécution

Les mesures suggérées en réponse aux questions posées à la section précédente sont prometteuses. Cependant, pour s'assurer un large appui de la part des Etats membres, il faudrait s'informer de la disponibilité des Etats et des organisations non gouvernementales compétentes pour agir en tant qu'acteurs des processus en rapport avec les mesures indiquées. Là encore, il serait utile de dresser un inventaire des activités déjà en cours qui sont conformes aux intentions de la Convention européenne du paysage.

Agriculture et paysages

A l'initiative de six agriculteurs et trois conseillers municipaux préoccupés par la détérioration du paysage culturel envahi par la forêt dans la vallée de Thur, autour de Saint-Amarin, Alsace (France), l'association Agriculture et paysages a été créée en 1996. Six ans plus tard, elle regroupe plusieurs conseillers municipaux et 30 agriculteurs membres qui s'occupent d'environ 1 600 hectares de terrains communaux. Elle emploie deux cadres et trois agents spécialistes de la gestion du paysage qui aident les membres agriculteurs. L'association a rétabli en prairies plus de 600 hectares de terres envahies par la forêt et joue un rôle actif dans l'organisation de manifestations publiques comme des marchés de producteurs agricoles. Des races choisies d'animaux domestiques (bovins, chevaux, chèvres) sont élevées et les produits locaux sont commercialisés avec succès. Une grande partie des mesures prises font intervenir à la fois les agriculteurs et la population locale. Les agriculteurs sont indemnisés pour leur action de gestion du paysage en partie par les autorités locales, régionales et nationales, et par l'Union européenne, et en partie par des réglementations agro-environnementales. L'association joue aussi un rôle central dans l'exécution des plans paysagers de la circonscription dans le cadre du Parc naturel régional des ballons des Vosges.

agric.paysages@wanadoo.fr www.parc-ballons-vosges.fr

6.5. Synoptique: la Convention européenne du paysage, un paradoxe?

La Convention européenne du paysage possède le paradoxe intrinsèque qui consiste à établir des lignes directrices européennes *communes* pour une gestion *diversifiée* des paysages européens. Pour tous ceux qui se préoccupent de l'avenir des paysages européens, le défi est de dépasser ce paradoxe en encourageant vivement la facilitation depuis le haut et en renforçant la participation depuis le bas, ces deux voies devant former l'axe d'une action de sensibilisation, de formation et d'éducation:

- fonder les objectifs du développement du paysage sur les processus naturels: connaître son paysage *factuel*;
- faire mieux comprendre que l'identité du paysage est, et doit être, un reflet des processus culturels en cours: discuter du paysage *juste* parmi la collectivité locale;

– atteindre la qualité dans le paysage par la participation du public: agir dans son propre paysage *réel* à partir de sa préoccupation personnelle coordonnée.

Bibliographie complémentaire

Beekman, W., *De vlucht van een ijsvogeltje. Actieve verwondering in natuur- en milieueducatie*, Projectgroep FENME, Louis Bolk Instituut, Driebergen, 2001.

Bloom, B. S., *Taxonomy of Educational Objectives. Handbook I: Cognitive Domain*, David McKay Company Inc., New York, 1956.

Forsythe, K., «The Human Interface: Teachers in the New Age», in *PLET*, 20, 3, 1984, pp. 161-166.

Rushby, N., «All our colleagues have PhDs: Objections to Educational Technology», in *PLET*, 22, 1, 1985, pp. 81-84.